

CONDITIONS GENERALES DE VENTE & REGLEMENT INTERNE

En vigueur au 22/03/2025

ARTICLE 1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à : La réservation et l'achat de ticket d'entrée So Play, de prestations annexes, de bons et cartes cadeaux So Play par toute personne physique ou morale (ci-après dénommé le "client") via le site web www.soplay.fr (ci-après le "site"), par téléphone, par mail, via le formulaire de contact, via le guichet de réception de So Play ou suite à un devis.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site www.soplay.fr et prévaudront sur toute autre document.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne du site www.soplay.fr. Elles peuvent également être consultées librement sur simple demande auprès du personnel d'accueil de So Play.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le client.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

Playground Corporation, SAS

Capital social de 5000 euros

Immatriculée au RCS de Lille, sous le numéro 938 115 706

950 Rue Maurice Herzog

mail : contact@soplay.fr

téléphone : 0320236809

Le client s'engage à informer l'ensemble des joueurs et accompagnants du règlement intérieur, des mesures spécifiques et des présentes conditions générales, et est responsable de leur respect par lesdits joueurs.

La société se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment. Le document applicable au contrat est celui en vigueur au moment de la conclusion du contrat (réservation effectuée et confirmée ou devis accepté).

ARTICLE 2 – Règlement intérieur

Afin de garantir un bon fonctionnement et la sécurité de tous, chaque client, joueur ou accompagnateur se doit de respecter les règles internes suivantes lors de leur présence à So Play:

- Interdiction d'apporter des boissons ou de la nourriture de l'extérieur au sein de So Play ;
- Interdiction de fumer ou vapoter dans la totalité du parc ;
- Interdiction d'introduire des animaux au sein des activités de So Play ;
- Interdiction d'apporter au sein de So Play des objets considérés comme dangereux ;

- Obligation d'avoir un comportement respectueux et une tenue appropriée ; la nudité dans le parc est strictement interdite ;
- Interdiction d'employer toute forme de violence (verbale ou physique) ;
- Obligation de respecter toutes les consignes et règles de sécurité affichées et/ou fournies ;
- Interdiction d'utiliser les issues de secours ainsi que tout autre équipement de sécurité en dehors d'un cas d'urgence (ex : évacuation, incendie...), sous peine de refacturation au client des coûts occasionnés par les Joueurs fautifs ;
- Respect de la propreté des lieux et obligation de maintenir So Play ainsi que ses équipements en parfait état, sous peine de refacturation des coûts de réparation et maintenance au client et/ou au responsable des dégradations;
- L'accès aux activités est exclusivement réservé aux Joueurs ;

La Société se réserve le droit de refuser l'accès à So Play ou d'y exclure toute personne ne respectant pas les règles (obligations, sécurité, comportement...) du présent article. Aucun remboursement ou indemnisation ne sera effectué.

ARTICLE 3 – Description des services et prix

Afin de pouvoir garantir la sécurité des Joueurs lors des Activités, chaque Joueur doit obligatoirement respecter les conditions suivantes. La participation à une Activité matérialise la connaissance et l'acceptation par chaque Joueur (ou accompagnateur majeur responsable) des conditions suivantes :

- Age minimum requis de 3 ans, avec :
 - Pour les moins de 8 ans : participation obligatoire d'un moins un Joueur majeur et responsable par équipe comportant des enfants de moins de 8 ans
 - Pour les jeunes de 9 à 15 ans inclus : présence obligatoire d'un accompagnateur majeur et responsable au sein de So Play pendant toute la durée de l'Activité et des prestations annexes
- Le personnel de So Play se réserve le droit de demander une pièce d'identité afin de vérifier l'âge du ou des Joueurs.
- Ne pas être enceinte ou avoir accouché dans les 6 mois pour le NéoXpérience et le Pixel (cette condition est préférable, mais il est en soit possible de participer à l'Activité en limitant l'activité physique)
 - Ne pas être sous traitement et ne pas avoir de problèmes cardiaques pour le NéoXpérience et le Pixel
 - Ne pas être sujet à la claustrophobie ou à l'épilepsie (sachant que les joueurs ne sont jamais enfermés et peuvent sortir de n'importe quelle pièce à tout moment)
 - Ne pas être en état d'ébriété, sous l'emprise de drogue, de stupéfiant ou de tranquillisant
 - Avoir une bonne condition physique et ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique du sport ou de problème articulaire pour le NéoXpérience et le Pixel
 - Avoir une bonne connaissance de ses capacités et de ses limites physiques. Chaque Joueur est seul juge de ses propres capacités à essayer certaines activités
 - Les Joueurs présentant un déficit visuel ou auditif peuvent accéder aux activités s'ils font partie d'un groupe constitué d'au moins un Joueur sans handicap. Ils doivent se faire connaître à l'accueil lors de leur enregistrement. Certaines activités ne conviennent pas aux utilisateurs de fauteuils roulants ou aux personnes à mobilité réduite, car ils impliquent de se déplacer rapidement. De ce fait, certaines activités ne sont pas spécifiquement adaptées PMR. A contrario, les espaces accueil-réception et snack-bar de So Play sont entièrement accessibles.

So Play se réserve le droit de refuser l'accès aux activités à toute personne ne respectant pas les conditions de participation, sans que cette personne ne puisse prétendre à quelconque remboursement ou indemnité, et ce par mesure de sécurité pour ladite personne et son entourage.

ARTICLE 4 – Description des services et prix

Le client aura la possibilité de réserver, moyennant un droit d'admission :

- Les trois salles de karaoké dont 2 salles de 4 à 8 personnes ; 1 salle de 6 à 16 personnes ;
- Les deux pistes de fléchettes de 2 à 6 personnes ;
- Les deux salles de quiz game de 3 à 12 personnes ;
Les deux salles de pixel game de 2 à 7 personnes ;
- Le néoexpérience de 2 à 8 personnes ;

Enfin une ou des places donnant droit à l'entrée dans la pièce commune de So Play pour participer à nos événements ;

Les prix des sessions de réservation ainsi que les ventes additionnelles sont consultables sur le module de réservation du site web www.soplay.fr en temps réel et indiqué en euros toutes taxes comprises par personne pour une session allant de 10 minutes à 2 heures selon l'activité choisie. L'accès est strictement limité au nombre de personnes pour lesquelles la réservation a été faite.

La consommation de boissons et d'aliments non fournis par So Play est interdite et entraînera l'expulsion de l'établissement sans compensation.

So Play se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, tout en garantissant au client l'application du prix en vigueur au jour de la réservation.

Conformément à l'article L. 111-1 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles des prestations vendues par So Play et les prix publics pratiqués sont disponibles sur le Site (bouton « Réserver »). Ils sont également disponibles à l'accueil de So Play. Les prix sont indiqués par personne, en euros (€) toutes taxes comprises (TTC). La Société se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, sachant que toute Activité ou prestation annexe sera facturée sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation.

Certaines commandes peuvent faire l'objet d'un devis préalablement accepté. Les devis établis par le Prestataire sont valables pour une durée de 3 mois après leur établissement.

Les Joueurs d'un même groupe doivent s'enregistrer au complet à l'accueil de So Play, au plus tard 15 minutes avant le début de l'Activité. Le départ d'une Activité ne pourra s'effectuer avec plus de 10 minutes de retard par rapport à l'horaire prévu ; si tel était le cas, les Joueurs pourraient se voir attribuer un autre créneau horaire en fonction des disponibilités ou un raccourcissement du temps de jeu. Un casier est gracieusement mis à disposition des Joueurs pour le stockage de leurs effets personnels (dans la limite de leur disponibilité).

So Play décline toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects, de quelques natures qu'ils soient, aux biens, objets et effets personnels apportés ou portés par les clients, les Joueurs ou accompagnateurs (par exemple en cas de vol, perte ou de détérioration). Cela vaut également pour les véhicules stationnés sur les aires de stationnement du parc. Dans le cas des casiers mis à disposition des équipes, ces dernières sont seules responsables du bon verrouillage de leurs casiers. Nous recommandons de ne pas apporter d'objets de valeur.

La Société ne pourra être tenue responsable des éventuels dommages corporels résultant d'un comportement dangereux, d'une mauvaise utilisation des équipements ou d'un non-respect des recommandations du personnel So Play, des panneaux signalétiques ou des vidéos de briefing. Par ailleurs, le client, les Joueurs et accompagnateurs sont seuls responsables de tous dommages causés à un tiers au sein de So Play du fait de leur action.

So Play se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou des cas fortuits l'y contraignent, tels que, et sans que cette liste ne soit exhaustive : grève, incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès, etc. Dans une telle hypothèse, So Play ne pourra être tenue responsable de l'annulation et pourra proposer à ses clients une autre date de venue au centre.

La Société ne pourra être tenue responsable que des dommages causés par un manquement à ses obligations au titre du contrat. Pour cela, So Play est titulaire d'une Police d'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès du Crédit Agricole. Elle garantit les dommages corporels, matériels et immatériels causés par sa faute, erreur ou négligence à l'occasion de son activité professionnelle.

ARTICLE 5 – Réservation, modification et annulation, paiement des particuliers

La réservation d'une Activité pour une date et un horaire précis se fait principalement via le Site de la société, où la disponibilité est actualisée en temps réel. La réservation n'est ferme et définitive qu'après réception par le client de l'email récapitulatif de réservation, avec le statut confirmé, reprenant notamment : l'Activité choisie, le prix total, le nombre de personnes prévu et les créneaux date et horaire choisis. So Play se réserve le droit de refuser toute demande de réservation qui serait anormale, effectuée de mauvaise foi ou à un client qui n'aurait pas payé l'ensemble des Activités et prestations annexes qui lui auraient été facturées précédemment.

Le client doit nous communiquer, dès qu'il en a connaissance, toute modification ou annulation de réservation par téléphone, email ou en utilisant le formulaire de contact. Les modifications se font dans la limite des places disponibles. Le jour de l'Activité, si le nombre minimum de Joueurs n'est pas atteint (par exemple : anniversaire, EVG/EVJF...), So Play exigera le paiement correspondant au nombre minimal de participants requis pour l'Activité ou pourra refuser l'accès aux Joueurs.

Toute réservation doit avoir été entièrement réglée préalablement au démarrage de l'Activité. Les moyens de paiement acceptés sur place sont : les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard / Mastercard, American Express et les espèces. A défaut de règlement de la totalité de la réservation, l'accès aux activités sera refusé à l'ensemble des Joueurs.

Les tarifs et réductions spécifiques seront pris en compte au moment du règlement, après présentation à l'accueil des justificatifs nécessaires (ex : carte d'identité, carte étudiant...). Les promotions sont non cumulables. Un acompte peut être demandé par So Play, notamment pour sécuriser certaines prestations annexes nécessitant la fourniture de matériel, de boissons ou de collations, la réservation d'espaces privatifs ou tout autre prestation particulière. Dans ce cas, la réservation ne sera confirmée qu'à réception dudit acompte. En cas d'annulation par le client, l'acompte ne sera pas remboursé afin de compenser les frais de traitement et les éventuels achats réalisés en vue de l'Activité et/ou prestation initialement réservée.

Si le client a effectué un paiement total (de 100%) sur le site ou un acompte partiel, il ne peut pas être remboursé quels que soient les motifs. Il peut bénéficier d'un avoir valable pour une prochaine réservation (équivalent à son acompte moins 5€ (cinq euros) de frais de traitement), s'il envoie sa demande d'annulation à contact@soplay.fr plus de 72 heures avant le début de la session, hors cas de force majeure. Le client n'aura droit à aucun remboursement ni avoir s'il envoie sa demande d'annulation moins de 72 heures avant le début de la session sauf s'il a souscrit à l'assurance annulation. En cas de survenance d'un cas de force majeure So Play s'efforcera de mettre à disposition un avoir valable 12 mois équivalent au paiement.

Les demandes d'annulation ou de changement de créneau et/ou de salle s'effectuent en envoyant un E-mail à contact@soplay.fr.

Une fois la réservation confirmée, le client ne pourra la modifier qu'une seule fois.

Le client peut diminuer le nombre de participants d'un maximum de deux (pas moins de quatre participants au total) s'il envoie sa demande d'annulation à contact@soplay.fr plus de 72 heures avant le début de la session et s'il reste une salle disponible correspondant au nombre de participants. S'il envoie sa demande d'annulation moins de 72 heures avant le début de la session de karaoké, fléchettes, quiz / blind-test ou s'il ne reste pas de salle disponible correspondant au nombre de participants, le client ne peut modifier le nombre de participants et devra s'acquitter de la totalité du prix de la réservation souscrite initialement.

Le client peut augmenter le nombre de participants à tout moment dans la limite de la contenance maximale de la salle réservée. Il peut être changé de salle (correspondant au nombre de participants) s'il reste des disponibilités.

Les demandes de changement du nombre de participants s'effectuent en envoyant un E-mail à contact@soplay.fr.

ARTICLE 6 – Réservation, modification et annulation, paiement des groupes d'entreprises, écoles, associations, collectivités

Les réservations sont réalisées suite à un devis en fonction du besoin formulé (activités, prestations annexes et sur-mesure...). L'acceptation du devis par le client vaut acceptation sans limitation, ni réserve des présentes conditions générales. La réservation est garantie et confirmée à réception d'un acompte (virement ou CB) représentant au moins 30% du montant TTC du devis accepté. Le solde restant doit être réglé au maximum 30 jours après la date de l'Activité prévue.

Toute modification de l'Activité ou des prestations annexes, de la date et/ou horaire, du nombre de Joueurs et d'accompagnants doit être demandée et validée avec So Play au minimum 72 heures avant la date de l'Activité réservée. En cas de non-privatisation, les demandes de modification seront étudiées dans la limite des places disponibles. Passé ce délai, la Société facturera le client conformément au devis accepté.

Aucun remboursement des sommes versées ne sera effectué par So Play en cas d'annulation par le client.

En cas de retard ou de défaut de paiement total dans les conditions prévues au devis accepté, le client devra verser à So Play des intérêts de retard forfaitaires au taux annuel de 25%, majorés de 40 € pour les frais de recouvrement, sans qu'un rappel soit nécessaire. L'indemnité est exigible le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture.

ARTICLE 7 - Droit de rétractation

Compte tenu de la nature des Services fournis, les commandes passées par le client ne bénéficient pas du droit de rétractation.

Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le client selon les modalités précisées aux présentes CGV.

Pour les bons et cartes cadeaux, le client dispose d'un délai de rétractation conformément aux dispositions de l'article L. 221-21 du Code de la consommation, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalités. Ce délai est de :

- 14 jours à compter de la réception du bon cadeau par le client dans sa boîte email (en cas de vente à distance). Pour exercer ce droit de rétractation, le client informe So Play de sa décision par courrier à l'adresse du siège social ou par courriel à l'adresse contact@soplay.fr, avant l'expiration du délai légal.

- 3 jours à compter de la date d'achat (en cas de vente sur place). Les éventuels frais de livraison et de retour restent à la charge du client.

Le remboursement du bon cadeau ou de la carte cadeau ne sera accepté qu'après vérification qu'elle n'ait pas été utilisée.

ARTICLE 8 - Données personnelles

Le client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la vente des Services et leur réalisation et délivrance, confiées au Prestataire. Ces données à caractère personnel sont récoltées uniquement pour l'exécution du contrat de prestations de services.

8.1 Collecte des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur le site www.soplay.fr sont les suivantes :

Ouverture de compte

Lors de la création du compte client / utilisateur :

Noms, prénoms, adresse postale, numéro de téléphone et adresse e-mail.

Paiement

Dans le cadre du paiement des Prestations proposés sur le site www.soplay.fr, celui-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit du client / utilisateur.

8.2 Destinataires des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique du Prestataire et de ses salariés. Le responsable de traitement des données est le Prestataire, au sens de la loi Informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel.

8.4 Limitation du traitement

Sauf si le client exprime son accord exprès en optant pour la newsletter, ses données à caractère personnelles ne sont pas utilisées à des fins publicitaires ou marketing.

8.5 Durée de conservation des données

Le Prestataire conservera les données ainsi recueillies pendant un délai de 5 ans, couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable.

8.6 Sécurité et confidentialité

Le Prestataire met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le Prestataire ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

8.7 Mise en œuvre des droits des clients et utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les clients et utilisateurs du site www.soplay.fr disposent des droits suivants :

- Ils peuvent mettre à jour ou supprimer les données qui les concernent pour cela il doit s'adresser à So Play par courrier ou email, accompagné d'un justificatif d'identité, de l'objet de la demande et d'une adresse mail valide permettant l'envoi d'une réponse.
- Enfin, ils peuvent s'opposer au traitement de leurs données par le Prestataire

Le client peut être invité à cocher une case au titre de laquelle il accepte de recevoir des mails à caractère informatifs et publicitaires de la part du Prestataire. Il aura toujours la possibilité de retirer son accord à tout moment en contactant le Prestataire (coordonnées ci-dessus) ou en suivant le lien de désabonnement.

ARTICLE 9 - Propriété intellectuelle

Le contenu du site www.soplay.fr est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 10 - Droit applicable - Langue

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 - Litiges

Toute réclamation concernant les modalités d'exécution de l'Activité et des prestations annexes au regard des présentes conditions générales de vente doit être formulée par écrit et adressée à So Play, 950 rue Maurice Herzog, 59810 Lesquin.

En cas de litige, les parties feront le nécessaire pour essayer de trouver un accord amiable. A défaut, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Lille.

